

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri, le 21 août 1952.-

N° 1921 /Huissier.-

OBJET:-

Assignation à témoin.-

Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre lettre n° 376/R.P. 654 du
12 août 1952, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint
l'assignation à témoin au nom de AMAR SINGH BHAGWADASS, dûment
remplie et signée.-

L'Huissier,-

D. NEVEJANS.-

Monsieur le Greffier
Près le Tribunal de 1ère
Instance du Ruanda à

K I G A L I .-



J.H.
GREFFE DU TRIBUNAL DE RESIDENCE
DU RUANDA SEANT A KIGALI.-

Kigali, le ..12.. août.... 1952....

N° ...*IX*.../R.P. 654.....

OBJET:

ASSIGNATION A TERCIN.....

SOMMATION.....

.....2... ANNEXES.-

=====

Huissier
le 18-8-52
M^r Ruyana

Transmis à Monsieur l'Huissier

à ...RULANGERI.....

en original et copie, ..un.. exploit ^{de signification à técin} d'assignation, en le priant de bien vouloir le signifier d'urgence au nommé : **AKAR SINGE BIRAGADASS** *X* résidant à Rulengeri

L'original sera renvoyé ~~à~~ mon office (au Greffe du Tribunal de Kigali

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.-

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai légal.-

LE GREFFIER,

V. ROUARD,

X **NOTE:** Lui demander de venir avec la caissette litigieuse et la clef.

